

Les subventions ci-dessus ne devant être distribuées que sur des certificats de M. Bienvenu démontrant que ces diverses institutions sont bien tenues, et à la condition qu'elles soient prêtes à recevoir tout nécessaire ou mendiant qui leur sera envoyé par le Recorder ou la Police, et qu'elles déposent entre les mains du trésorier de la Ville un état financier annuel de leurs recettes et déboursés, à défaut de quoi leurs subventions seront retirées.

M. l'échevin Molson

*Propose:* Que la distribution fixée par M. le président soit adoptée et ratifiée.

M. l'échevin Lavallée propose en

*Amendement:* Que les subventions à l'Hôpital de la Maternité et aux RR. SS. de la Miséricorde, soient fixées à \$375 chaque, et que la subvention à l'Assistance Publique soit la même que l'année dernière, savoir \$2,250, et que, ainsi amendée, la proposition principale soit adoptée.

La Commission se partage sur ledit amendement:

*Pour:* Lapointe, Lavallée—2.

*Contre:* Sadler, Robinson, Molson—3.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmative, et il est

*Résolu:* En conséquence.

*Ajournement.*

RENE BAUSET,  
Secrétaire.

## COMMISSION DE L'INCINERATION

*Compte rendu de l'assemblée du 18 janvier*

Sont présents: MM. les échevins Major, président, David, Duquette, Mercier, Roy, Turner et Gallery.

1.—Soumise et lue une soumission de M. C.-E. Lamoureux, pour la confection de six habillements et six paletots pour les inspecteurs du service de l'incinération, à raison de \$17.50 par habillement et \$18.00 par paletot.

A la suggestion de M. le président, il est

*Résolu:* D'adjuger à M. C.-E. Lamoureux le contrat pour la confection des uniformes des inspecteurs, au prix mentionné dans sa soumission.

2.—Soumis et lu un rapport du contremaître Lacombe, déclarant que deux employés de son contrôle, Cléophas Aubry et Pierre Laporte, se sont enivrés durant leurs heures de travail.

*Résolu:* De renvoyer ces employés du service.

3.—Sur proposition de M. l'échevin Mercier, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$91 pour payer le salaire d'un gardien à l'incinérateur pour la journée du dimanche, et un autre crédit de \$156 pour payer le salaire de trois hommes pour l'étréillage des chevaux, le dimanche.

4.—*Résolu:* De demander à la Commission des Finances que le bureau actuellement vacant, dans la tour Nord-est de l'Hôtel de Ville, soit mis à la disposition du service de l'incinération.

5.—*Résolu:* De payer à MM. Joseph Turcotte et Joseph Lapierre la moitié de leur salaire pour le temps qu'ils ont perdu pour cause de maladie.

6.—Soumis et lu un rapport de l'assistant-surintendant, informant la Commission qu'il a fait vendre, chez T.-W. Foster & Co., mardi le 15 du courant, quatre vieux chevaux impropres au service. Ladite vente a rapporté la somme de \$132, moins 10% de commission à l'encanteur.

Déposé aux archives.

7.—Soumise et lue une lettre de M. J.-L.-E. Trempe, assistant-secrétaire et inspecteur du service, demandant un uniforme semblable à celui de M. Quinn, du service de l'Hygiène.

Déposée sur le bureau.

8.—Soumise et lue une lettre de M. Alain Léger, demandant que des déchets soient déposés sur son terrain, rue Sainte-Elisabeth, à Saint-Henri.

*Résolu:* D'acquiescer à cette demande.

*Ajournement.*

J.-A. LEMAY,  
Secrétaire.

The above to be payable on certificates from Mr. Bienvenu that the various institutions are well kept, and also on condition that they accept any destitute person or beggar sent by the Recorder or the Police, and that they file with the City Treasurer an annual audited statement of their receipts and disbursements, failing which their grant will be withdrawn.

Ald. Molson moved that the distribution, as fixed by the Chairman, be agreed to and ratified.

Moved in amendment by Ald. Lavallée,

That the grants to the Montreal Maternity Hospital, and the Rev. Sister of Mercy be fixed at \$375 each, and that L'Assistance Publique be granted the same amount as last year, namely, \$2,250, and that so amended the motion be adopted.

The Committee divided on said amendment:

*Yeas:* Lapointe, Lavallée—2.

*Nays:* Sadler, Robinson, Molson—3.

The main motion being put, it was carried and

*Resolved:* Accordingly.

*Adjourned.*

RENE BAUSET,  
Secretary.

## INCINERATION COMMITTEE

*Report of meeting held the 18th January*

Present: Ald. Major, chairman, David, Duquette, Mercier, Roy, Turner and Gallery.

1.—Submitted and read a tender from Mr. C. E. Lamoureux, for six uniforms and six overcoats for the inspectors of the department, at \$17.50 for each suit, and \$18.00 for each overcoat.

At the suggestion of the chairman, it was

*Resolved:* That Mr. C. E. Lamoureux be awarded the contract for the inspector's uniforms, at the price mentioned in his tender.

2.—Submitted and read a report from foreman Lacombe, stating that two of his employes, Cléophas Aubry and Pierre Laporte were intoxicated while on duty.

*Resolved:* That said employes be dismissed.

3.—On motion of Ald. Mercier, it was

*Resolved:* That a report be made to Council asking an appropriation of \$91 to pay the salary of a guardian at the Incinerator, on Sundays, and another appropriation of \$156 to pay the salary of three men for the currying of horses on Sunday.

4.—*Resolved:* To ask the Finance Committee that the vacant room, in the north-east tower of the City, be placed at the disposal of the Incineration department.

5.—*Resolved:* That Messrs. Joseph Turcotte and Joseph Lapierre be paid half of their salary for the time they lost on account of illness.

6.—Submitted and read a report from the asst.-superintendent informing the Committee that he had ordered to be sold at Messrs. T. W. Foster & Co., Tuesday, the 15th instant, four old horses, unfit for service. The sale had brought in the sum of \$132 less 10% commission for the auctioneers.

Filed of record.

7.—Submitted and read a letter from Mr. J. L. E. Trempe, asst.-secretary and inspector of the department, asking for a uniform similar to that of Mr. Quinn, of the Hygiene department.

Laid on the table.

8.—Submitted and read a letter from Mr. Alain Léger, asking that garbage be put on his land, in Ste. Elizabeth street, St. Henry ward.

*Resolved:* To grant said request.

*Adjourned.*

J. A. LEMAY,  
Secretary